




# EDITION GRANDES CULTURES

**STATION**
**POITOU-CHARENTES**



Bulletin n° 265 (14/94) du 2 Juin 1994

| | |
|---|---|
| TOURNESOL | : Programmez vos interventions Phomopsis dans les zones à risque |
| MAIS | : Le vol de la sésamie s'amplifie. |

## TOURNESOL

Stade B2 à B8.

**PUCERONS**
Situation
Fin du vol, les seuils sont souvent dépassés.
Préconisation
Intervenir comme indiqué dans le bulletin n° 264.

**PHOMOPSIS**
Situation - Prévision
Forte progression de la maturation des asques qui atteint 32 % à Biard ; des projections significatives de spores sont notées en Nord Vienne mais les contaminations n'ont pu s'effectuer jusqu'à ce jour.
Préconisation
La menace se précise dans les zones à risque (Avertel page 48). Dans le cadre d'une stratégie à un traitement, une intervention fongicide devra être effectuée immédiatement après les prochaines pluies (produits de type Punch CS plus préventifs que curatifs) ou les jours suivants (produits de type Corvet Flo à bonne action curative).

## MAIS

Stade 4 à 9 feuilles.

**SESAMIE**
Situation
Début du vol le 22 Mai en Charente ; intensification du vol fin Mai en Charente-Maritime.
Préconisation
La 2ème quinzaine de Mai ayant été un peu plus froide que la normale, les dates optimales de traitement sont :
- stratégie à un seul traitement : vers le 12 Juin ;
- stratégie à 2 traitements : intervention à partir du 4 Juin renouvelée 15 jours après.

**PYRALE**
Situation - Prévision
La nymphose va bientôt débuter ; le vol devrait commencer vers le 10 Juin ; il est trop tôt pour prévoir les dates de traitement.

## BLE

Stade floraison à grain aqueux.

**PUCERONS DES EPIS**
Situation
Nos comptages montrent peu d'évolution.
Préconisation
Contrôler leur présence avant toute décision, le seuil d'un épi sur 2 colonisé étant rarement atteint.
Surveiller l'évolution des populations jusqu'au stade grain laiteux

## POIS

Stade pleine floraison à fin floraison.

**PUCERONS**
Situation
Sensible augmentation des populations qui restent cependant très inférieures aux seuils d'intervention (Avertel page 22).
Préconisation
Sauf situations particulières, il est inutile d'intervenir d'autant plus que la culture peut supporter maintenant des populations plus importantes.

**MALADIES**
Situation - Préconisation
Pas d'évolution, la protection est à renouveler 15 jours après le premier traitement si nécessaire (parcelles irriguées).



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Rte de la forêt - 86580 BIARD
Abonnement annuel: 350 F. Tél.: 49.58.39.02

Publication périodique
Directeur Gérant: G.GOARANT
CPPAP no. 1664 A.D.
ISSN 0294 - 4693